



OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015

Déclaration d'un quatrième dividende trimestriel consécutif

(Montréal, le 6 août 2015) Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (OR : TSX) annonce aujourd'hui un bénéfice net¹ pour le deuxième trimestre de 3,9 millions \$ (0,04 \$ par action). Le bénéfice net pour la première moitié de 2015 a atteint 14,2 millions \$ (0,18 \$ par action).

Faits saillants du deuxième trimestre

- Produits de 10,2 millions \$;
- 6 887 onces d'or reçues et vendues pour le trimestre;
- 7 138 onces d'argent reçues et vendues pour le trimestre;
- Bénéfice net de 3,9 millions \$, 0,04 \$ par action;
- Bénéfice ajusté¹ de 6,8 millions \$, 0,07 \$ par action²;
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation² de 8,2 millions \$;
- Valeur totale du fonds de roulement et des valeurs mobilières de 440,1 millions \$;
- Acquisition complétée d'une participation de 9,75 % dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation; et
- Dividende de 0,03 \$ par action ordinaire versé le 15 juillet 2015 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 juin 2015.

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, commentant les résultats du deuxième trimestre :

« Au cours du deuxième trimestre 2015, nous avons poursuivi notre stratégie d'investir dans des sociétés et projets qui ont le potentiel d'offrir à Osisko des intérêts de redevances qui généreront des flux de trésorerie dans l'avenir. Bien que notre emphase demeure sur les métaux précieux, nous continuerons à chercher des opportunités pour la Société par lesquelles Osisko bénéficiera d'actifs domestiques à longue durée de vie et à forte génération de trésorerie. Notre redevance principale de 5 % NSR sur Canadian Malartic procure à la Société des revenus importants. La mine Éléonore, qui a atteint la phase de production commerciale le 1^{er} avril 2015, continue sa phase d'augmentation de production, et il est prévu qu'elle puisse fournir des revenus à Osisko au cours de la deuxième moitié de 2015. »

Résultats du deuxième trimestre

Pour le deuxième trimestre de 2015, Osisko a enregistré un bénéfice net des activités poursuivies de 3,9 millions \$ (bénéfice net par action de 0,04 \$) comparativement à une perte nette pour les activités poursuivies de 2,3 millions \$ pour la période correspondante de 2014 (perte nette par action de 0,05 \$). Les produits du deuxième trimestre de 2015 se sont élevés à 10,2 millions \$ et sont issus de la vente de l'or et de l'argent reçus en vertu de la redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, comparativement à aucun produit au deuxième trimestre de 2014.

¹ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du rapport de gestion.

² Avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

Pour la première moitié de 2015, Osisko a enregistré un bénéfice net des activités poursuivies de 14,2 millions \$ (bénéfice net par action de 0,18 \$) comparativement à une perte nette pour les activités poursuivies de 5,7 millions \$ pour la période correspondante de 2014 (perte nette par action de 0,13 \$). Les produits pour les six premiers mois de 2015 se sont élevés à 20,9 millions \$ et sont issus de la vente de l'or et de l'argent reçus en vertu de la redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, comparativement à aucun produit en 2014.

La Société n'a pas commencé à comptabiliser des produits de sa redevance sur Éléonore. Virginia a reçu une avance de 5,0 millions \$ US sur ses paiements de redevances entre 2009 et 2013 (solde de 2,8 millions \$ US au 30 juin 2015). Des produits seront comptabilisés uniquement lorsque l'avance reçue aura été réduite à zéro par le biais des paiements de redevances calculés, ce qui devrait se produire au cours de la deuxième moitié de 2015.

Portefeuille de droits de redevances

Canadian Malartic

Agnico Eagle Mines Limited et Yamana Gold Inc. (les « partenaires ») ont indiqué que la productivité de l'exploitation s'est améliorée à Canadian Malartic et que le taux d'extraction de la zone Nord a augmenté au deuxième trimestre de 2015. Au cours de cette période, l'usine Canadian Malartic a traité une moyenne de 50 705 tonnes par jour. La disponibilité de l'usine a été réduite au cours du trimestre, compte tenu d'un arrêt planifié de cinq jours pour l'entretien du circuit de concassage et de broyage et des deux jours nécessaires pour l'entretien non planifié du système de convoyeurs. Pour les six premiers mois de 2015, l'usine Canadian Malartic a traité une moyenne de 51 343 tonnes par jour.

Les partenaires ont indiqué que la mine Canadian Malartic a produit 136 880 onces d'or au cours du deuxième trimestre de 2015, pour un total de 272 668 onces d'or pour les six premiers mois de 2015. La hausse de la production au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre découle de teneurs plus élevées, en partie contrebalancées par un débit de traitement moins élevé et des taux de récupération légèrement moins élevés.

Les partenaires s'attendent toujours à une production de 560 000 onces d'or en 2015.

Depuis l'acquisition de la mine en 2014, les partenaires ont indiqué que plusieurs mesures avaient été prises pour optimiser les opérations, incluant :

- l'amélioration du blindage du broyeur semi-autogène afin de réduire le nombre d'arrêts planifiés à trois par année (actuellement de quatre par année);
- l'augmentation de la disponibilité du concasseur giratoire en redirigeant le minerai contenant des mitrilles d'acier vers un broyeur séparé;
- le maintien du niveau du débit de traitement de l'exploitation à deux millions de tonnes par mois pour la zone Nord (zone à teneur plus élevée);
- le remblayage de la fosse Gouldie avec des stériles, pour réduire les distances de halage et le bruit.

Les partenaires ont aussi indiqué qu'au premier trimestre de 2015, des discussions étaient en cours avec les autorités à propos des activités de préconcassage à Canadian Malartic. Au deuxième trimestre de 2015, des discussions concernant l'amélioration de l'efficacité et de la performance environnementale de l'actuel concasseur mobile ont eu lieu avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le Ministère évalue présentement le concept et une demande de certificat d'autorisation est en préparation et sera

soumise plus tard dans l'année, si besoin est. Le niveau d'usinage devrait être d'approximativement 53 000 tonnes par jour jusqu'à la fin de l'année 2016.

Concernant l'Extension Barnat et la déviation de la route 117, les partenaires ont indiqué que le processus d'obtention des permis suit son cours. Une étude d'impact sur l'environnement a été soumise en février 2015 et les autorités ont fait part de leurs questions en avril et en mai 2015. Les réponses à la première série de questions devraient être transmises d'ici la fin d'août 2015. Le processus respecte l'échéancier qui prévoit l'obtention des permis nécessaires en novembre 2016.

Au sujet de l'exploration, les partenaires ont indiqué que le forage se poursuivait sur les zones Odyssey Nord et Odyssey Sud avec la compilation et l'interprétation des données. Pour la propriété Upper Beaver, à Kirkland Lake, la mise à jour des ressources minérales est en cours et les partenaires prendront une décision quant à la meilleure façon de développer la propriété. À Pandora, le développement sous terre de la galerie d'exploration 101-W à partir de la mine adjacente Lapa a commencé en février 2015. Le développement de la galerie a atteint approximativement 285 mètres au cours du deuxième trimestre de 2015 et approximativement 433 mètres depuis le début de l'année. Le développement planifié en 2015 est d'environ 940 mètres. À la mi-juin 2015, le forage d'exploration à partir de la galerie 101-W a repris. Approximativement 7 400 mètres de forage sous terre sont planifiés en 2015 pour vérifier les extensions de la zone Branch et de la zone C sur la propriété Pandora.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués déposés sur SEDAR (www.sedar.com) par Agnico Eagle et Yamana les 29 et 30 juillet 2015 respectivement.

Éléonore

Osisko, par le biais de sa filiale à part entière Exploration Osisko Baie-James inc. (anciennement Mines Virginia inc.), détient une redevance de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la propriété aurifère Éléonore située dans la province de Québec et exploitée par Goldcorp.

Le début de la production commerciale à la mine Éléonore, au Québec, a été annoncé le 1^{er} avril 2015.

Goldcorp a indiqué que la production d'or au deuxième trimestre avait atteint 43 800 onces, une augmentation de 11 300 onces, ou de 35 %, comparativement au premier trimestre de 2015. Cette augmentation résulte principalement d'une disponibilité accrue à l'usine de traitement et à l'usine de filtration, à la suite de la résolution des problèmes de démarrage au dernier trimestre. Depuis l'arrêt pour remettre en état un goulot d'étranglement du convoyeur de résidus en mai, le débit d'alimentation moyen à l'usine est de 5 100 tonnes par jour. La production aurifère devrait augmenter tout au long de l'année 2015, à mesure que le débit d'alimentation de l'usine et la récupération s'améliorent et que la production passe de deux à quatre horizons.

Goldcorp a annoncé que le rodage s'est poursuivi à Éléonore au cours du deuxième trimestre de 2015, avec une attention particulière sur la qualité des effluents, la productivité des chantiers et la variabilité de la teneur. Au cours de la période, les problèmes liés à la qualité des effluents en suspens ont été résolus et la flexibilité de l'exploitation et de la productivité des chantiers a continué de s'améliorer. La variabilité de la teneur du minerai répond maintenant aux attentes selon les études supplémentaires qui ont été réalisées. En raison du rodage plus lent que prévu, Goldcorp a annoncé que la production d'or à Éléonore en 2015 devrait plutôt correspondre à ou être sous le niveau inférieur de l'objectif planifié de 290 000 à 330 000 onces.

Goldcorp a aussi indiqué qu'au cours du deuxième trimestre de 2015, 4 156 mètres de développement ont été réalisés, incluant 1 282 mètres dans l'Horizon 4. Le minerai est amené en

surface par camion ou est remonté par le puits d'exploration. Le fonçement du puits d'exploitation a été complété au deuxième trimestre de 2015. La réalisation de l'installation du système de treuil dans le puits de production se terminera au quatrième trimestre de 2016, ce qui aura pour effet d'améliorer l'efficacité et de réduire les coûts. Les réserves actuelles de la mine Éléonore sont réparties dans six horizons. Le rodage de l'exploitation s'est poursuivi au deuxième trimestre et le nombre de tonnes exploitées des Horizons 2 et 3 a augmenté de 23 %, à 313 000 tonnes, comparativement à la production au premier trimestre de 254 000 tonnes. La production sous terre continuera d'augmenter dans la seconde moitié de 2015 avec le début de la production des Horizons 1 et 4 au troisième trimestre de 2015. La production des quatre horizons de la mine permettra d'en améliorer la flexibilité et d'obtenir une teneur plus élevée de minerai.

Au sujet de l'exploration, Goldcorp mentionne une hausse des activités au cours de deuxième trimestre de 2015, avec l'ajout de deux foreuses en mai, pour un total de quatre foreuses destinées au forage intercalaire dans la partie inférieure du gisement (sous 650 mètres) dans les Horizons 5 et 6 vers la fin du deuxième trimestre. Au total, 13 750 mètres de forage au diamant ont été réalisés à partir de plates-formes de travail dans la rampe d'exploration. Les travaux de l'étude de préfaisabilité pour évaluer la viabilité de l'exploitation du pilier de surface à Éléonore se sont poursuivis au deuxième trimestre de 2015. Au premier trimestre de 2015, Goldcorp avait indiqué qu'il serait possible d'extraire le minerai dans le pilier de surface à Éléonore plus tôt que prévu, de façon à améliorer le profil de production et le rendement sur l'investissement requis. Les principales activités comprenaient l'étude de rentabilité évaluant l'exploitation par fosse vs l'exploitation souterraine, la détermination de l'emplacement de la digue de retenue, l'obtention des permis et la démarche de consultation des parties prenantes. L'étude de préfaisabilité devrait être complétée d'ici la fin de l'année 2015.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Goldcorp publiés le 30 juillet et le 30 avril 2015 de même que le rapport de gestion pour les périodes de trois mois et de six mois terminés le 30 juin 2015 qui ont été déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Osisko ne recevra pas d'onces d'or ni d'argent jusqu'à ce qu'une avance sans intérêt de 5 millions de dollars US en paiements de redevances ait été récupérée à même la production d'Éléonore par Goldcorp (solde de 2,8 millions de dollars US au 30 juin 2015). Ce montant est récupéré à un taux de 2,2 % de la production évaluée au prix du marché.

Propriétés Upper Beaver et Kirkland Lake

Osisko détient une redevance de 2 % NSR sur le projet Upper Beaver et les propriétés de Kirkland Lake, lesquelles sont présentement développées conjointement par Agnico Eagle et Yamana par le biais de Canadian Malartic Corporation. Le portefeuille de propriétés couvre une superficie de 220 km² dans le prolifique camp minier de Kirkland Lake en Ontario, dont la production historique totalise 20 millions d'onces.

En février 2015, les partenaires ont annoncé une nouvelle estimation des ressources minérales pour le gîte Upper Beaver : 1 444 000 onces d'or de ressources souterraines indiquées à une teneur moyenne de 7,00 g/t Au avec 0,26 % Cu, 796 000 onces d'or de ressources présumées souterraines à 4,66 g/t Au avec 0,30 % Cu et 250 000 onces d'or de ressources présumées exploitables par fosse à ciel ouvert à 1,99 g/t Au avec 0,20 % Cu.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués déposés sur SEDAR (www.sedar.com) par Yamana et Agnico Eagle le 11 février 2015.

Les partenaires ont indiqué que les travaux sur les propriétés à Kirkland Lake étaient axés sur les vérifications par forage à Upper Canada et sur d'autres cibles en surface.

Ils ont aussi indiqué qu'une évaluation économique préliminaire sur le gîte Upper Beaver était en préparation. Une estimation des ressources est présentement en cours à Upper Beaver. Les données de cette mise à jour seront intégrées à une nouvelle étude technique. Un forage avec déviation a été complété à Upper Canada dans le but de vérifier la zone C en aval-pendage et les résultats sont attendus. D'autres travaux d'exploration pourraient être effectués après que la révision des données ait été complétée.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués déposés sur SEDAR (www.sedar.com) par Yamana et Agnico Eagle les 28 et 30 avril 2015 respectivement.

Projet Hammond Reef

La Société possède une redevance de 2 % NSR sur le projet Hammond Reef, situé près de la ville d'Atikokan en Ontario. La propriété avait été acquise par CMO dans le cadre de l'acquisition de Brett Resources inc. en 2010. CMO a réalisé un programme de forage de 629 367 mètres et établi en 2013 la présence de ressources mesurées et indiquées dans la fosse s'élevant à 5,4 millions d'onces d'or à une teneur moyenne de 0,86 g/t Au, tandis que les ressources présumées dans la fosse s'élevaient à 1,8 million d'onces d'or à une teneur moyenne de 0,72 g/t (selon un seuil de coupure de 0,50 g/t Au).

Projet Yellowknife City Gold

En juin 2015, TerraX Minerals Inc. (« TerraX ») a octroyé à Osisko une option exclusive d'acquérir une redevance supplémentaire de 1,0 % NSR sur son projet détenu en propriété exclusive Yellowknife City Gold (« projet YCG ») situé dans les Territoires du Nord-Ouest, incluant un secteur avoisinant d'intérêt. Pour acquérir cette option, Osisko a versé 1,0 million de dollars à TerraX. L'option permet à Osisko d'acheter une redevance de 1,0 % NSR sur la production des propriétés comprises dans le projet YCG en payant un montant supplémentaire de 2,0 millions de dollars dans les trois mois suivant le début de la production. Cette redevance de 1,0 % NSR s'ajoute à l'option existante d'Osisko d'acquérir une redevance de 2 % NSR dans le projet YCG, incluant un secteur d'intérêt avoisinant (assujéti à des redevances sous-jacentes à certains vendeurs de propriétés et au paiement de 2,0 millions de dollars dans les trois mois suivants le début de la production de ces propriétés).

Le projet YCG est situé dans la prolifique ceinture de roches vertes de Yellowknife et couvre latéralement, sur 15 km, l'extension vers le nord du système de cisaillement hôte des anciennes mines à haute teneur en or Con (6,1 Moz à 16,1 g/t Au) et Giant (8,1 Moz à 16,0 g/t Au).

Autres projets au Canada

En mars 2015, le Partenariat Canadian Malartic a acquis une participation supplémentaire de 30 % dans la propriété Malartic CHL auprès d'Abitibi Royalties inc. en contrepartie de 459 197 actions ordinaires d'Agnico Eagle et 3 549 695 actions ordinaires de Yamana pour une contrepartie globale d'environ 35,0 millions de dollars et une redevance de 3 % NSR à Abitibi Royalties inc. et Osisko chacun. Le Partenariat Canadian Malartic détient donc désormais une participation de 100 % dans la propriété Malartic CHL. La propriété Malartic CHL est adjacente à la mine Canadian Malartic à l'est et englobe la découverte Odyssée Nord, le gisement aurifère Jeffrey et l'extrémité est du gisement d'or de Barnat.

La Société détient des droits de redevances sur diverses autres propriétés au Canada qui étaient détenues par Corporation Minière Osisko (« CMO »), incluant une redevance de 2 % NSR sur la propriété Pandora, située près de la mine Lapa d'Agnico Eagle près de Cadillac au Québec, et une redevance de 2 % NSR sur des propriétés d'étain au Yukon.

Les partenaires ont indiqué qu'à Pandora, les vérifications par forage de cibles souterraines et près de la surface se sont poursuivies en parallèle à la construction d'une galerie d'exploration à partir du niveau 101 de la mine Lapa vers l'ouest sur une distance d'environ 1 kilomètre en vue de faciliter la suite des travaux de forage en sous-surface. Durant le trimestre, environ 149 mètres de développement souterrain ont été complétés. Un programme de forage devrait commencer au début du troisième trimestre de 2015, dans le but de vérifier la minéralisation dans le secteur de la cible South Branch à partir des galeries souterraines. Durant le premier trimestre de 2015, les partenaires ont indiqué que les travaux de forage souterrain en profondeur et près de la surface à Pandora avaient livré des résultats encourageants.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués déposés sur SEDAR (www.sedar.com) par Yamana et Agnico Eagle les 28 et 30 avril 2015 respectivement.

Portefeuille de placements

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions de sociétés cotées en bourse. Osisko investit, et a l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans diverses sociétés dans le secteur de l'industrie minière à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des intérêts dans des actifs d'exploration, des redevances ou des flux de revenus futurs. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif, en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et/ou administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit.

Labrador Iron Ore Royalty Corporation (« LIORC »)

Depuis le début de l'année 2015, Osisko a acquis une participation de 9,75 % (incluant une participation de 7,2 % au cours du deuxième trimestre) dans LIORC. La société considère cet investissement comme une excellente opportunité de diversification de ses actifs et des matières premières auxquelles elle est exposée par rapport à son portfolio actuel de royautés, tout en restant concentrée sur l'or. L'investissement dans LIORC permet à Osisko d'être exposée à un actif de classe mondiale lié au minerai de fer et ayant une longue durée de vie dans une juridiction stable. LIORC est entièrement axée sur les opérations de la Compagnie minière IOC (« IOC ») par le biais des éléments suivants :

- Une redevance brute de 7 % sur les mines de fer d'IOC;
- Des droits de commercialisation de 0,10 \$ par tonne sur tous les produits vendus par IOC; et
- Une participation directe de 15 % dans IOC.

IOC est un grand producteur canadien de minerai de fer détenu par Rio Tinto (59 %), Mitsubishi Corporation (26 %) et LIORC. La mine, située à Terre-Neuve-et-Labrador au Canada, est en exploitation depuis plus de 53 ans. Selon le rapport annuel de 2014 de LIORC (déposé sur SEDAR [www.sedar.com]), la mine compte suffisamment de réserves pour poursuivre ses opérations pendant 29 ans au taux de production actuel.

Au cours du premier trimestre de 2015, LIORC a déclaré un dividende de 0,25 \$ par action payable aux actionnaires inscrits en date du 31 mars 2015. Les dividendes payables à Osisko s'élevaient à 1,1 million de dollars et ont été reçus le 25 avril 2015. Durant le deuxième trimestre de 2015, LIORC a déclaré un dividende de 0,25 \$ par action payable aux actionnaires inscrits en date du 30 juin 2015. Les dividendes payables à Osisko s'élevaient à 1,6 million de dollars et ont été reçus le 27 juillet 2015. En fonction de sa participation actuelle et des informations historiques pour les années 2009 à 2014, l'investissement de la société dans LIORC aurait généré des encaissements annuels de dividendes de l'ordre de 6,2 millions de dollars à 14,0 millions de dollars.

L'investissement dans LIORC offre une diversification à la production d'or et reste conforme à la philosophie d'Osisko qui consiste à investir dans des mines à longue durée de vie exploitées par des sociétés minières de calibre mondial dans des juridictions sécuritaires.

Osisko pourrait, de temps en temps et sans préavis, sauf tel que requis par la loi, accroître ou réduire son placement dans LIORC à sa discrétion.

Au 30 juin 2015, puisque le prix du marché était plus bas que le coût d'acquisition du placement dans LIORC, la Société a comptabilisé une perte latente de 16,4 millions de dollars pour la première moitié de 2015 (un gain de 1,8 million de dollars au deuxième trimestre) pour sa participation dans LIORC, laquelle a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global dans ses états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Corporation Minière NioGold (« NioGold »)

Osisko détient 18,3 % des actions ordinaires émises et en circulation de NioGold. NioGold a nommé deux représentants de la haute direction de la Société pour siéger au conseil d'administration de NioGold. Par ailleurs, Osisko détient les droits détenus par NioGold visant le rachat de la moitié de la redevance NSR existante sur les propriétés Bloc Marban et Bloc Malartic Hygrade-NSM. L'acquisition de ces redevances nécessiterait une sortie de fonds de 2,0 millions de dollars.

Après avoir complété un financement accréditif de 4,9 millions de dollars auprès d'Osisko en août 2014, NioGold a lancé en novembre 2014 un programme de forage de définition de 40 000 mètres ciblant le gîte Marban, détenu en propriété exclusive et situé près de Malartic au Québec. Le programme de forage de définition a été bonifié à 50 000 mètres en février 2015 et à 70 000 mètres en juin 2015. En février 2015, un programme d'essais métallurgiques a été amorcé et les premiers résultats ont été publiés en juillet 2015. Le taux de récupération moyen est de plus ou moins 88-89 %, ce qui est comparable au minerai de Canadian Malartic, pour un même temps de lixiviation et une consommation de cyanure semblable. Le programme a pour but d'augmenter le niveau de confiance de façon à convertir la totalité des ressources près de la surface aux catégories mesurées et indiquées.

Ressources Falco Itée (« Falco »)

Osisko détient 12,0 % des actions ordinaires émises et en circulation de Falco. En 2014, Falco a nommé M. Sean Roosen au poste de président du conseil d'administration. M. Luc Lessard a été nommé président et chef de la direction de Falco le 17 février 2015.

Falco a complété en 2014 un financement par capitaux propres de 10 millions de dollars et réalise présentement un programme de forage en surface de 16 000 mètres ciblant son actif principal, le gîte Horne 5, ainsi que des campagnes de forage régionales sur différentes cibles dans le camp de Rouyn-Noranda.

En juillet 2015, Falco a annoncé le début d'une campagne de forage au mois d'août 2015 sur la propriété Rivière Mouilleuse, un projet de cuivre-zinc-or situé à 25 kilomètres au nord-ouest de la ville de Rouyn-Noranda (province de Québec). La phase initiale d'exploration comprend une campagne de 10 trous de forage (5 000 mètres) sur l'extension nord du package volcanique felsique. Un levé électromagnétique en sondage sera réalisé simultanément.

TerraX Minerals Inc. (« TerraX »)

Au deuxième trimestre de 2015, Osisko a investi 2,5 millions de dollars dans TerraX en acquérant 6 250 000 actions accréditatives. Avant cette transaction, Osisko détenait déjà 4 998 927 actions par le biais de l'acquisition de Virginia. TerraX se concentre sur son projet YCG, qui comprend 94,9 km² de terrains contigus « à l'ombre du chevalement », situé juste au nord de Yellowknife, la capitale des Territoires du Nord-Ouest, au Canada. Via une série d'acquisitions, TerraX contrôle maintenant un des six camps miniers majeurs à haute teneur en or au Canada, et celui qui a été le moins exploré.

À la suite de l'investissement, Osisko détient une participation totale de 16,8 % dans TerraX et a le droit de nommer un administrateur sur le conseil d'administration.

En juillet 2015, TerraX a entrepris le forage sur son projet détenu en propriété exclusive YCG. Le programme de forage pouvant atteindre 6 000 mètres qui est prévu au cours de l'été se concentre sur le cisaillement Barney, lequel est le prolongement du système de cisaillement Con-Giant (production de plus de 14 millions d'onces d'or) et sur Crestaurum, une zone à haute teneur en or recoupée par plus de 200 forages (forages historiques et forages récents de TerraX). Avec un fonds de roulement au-dessus de 6,25 millions de dollars, TerraX est en mesure de financer les campagnes de forage qui succèderont à cette première campagne, à l'hiver et tout au long de 2016.

Corporation Minière Oban (« Oban »)

En juin, Oban a annoncé qu'elle se joint à Eagle Hill Exploration Corporation, à Ryan Gold Corp. et à Corona Gold Corporation qui, en combinant leur leadership, leur trésorerie et leurs actifs, formeront une nouvelle société d'exploration et de développement canadienne de premier plan axée sur l'or. Osisko investira environ 18,0 millions de dollars en actions pour une participation estimée à 18 % dans Oban. Osisko obtiendra aussi un droit d'acquérir une redevance de 1 % NSR pour toutes les propriétés appartenant à Oban. M. John Burzynski devient le président et chef de la direction de Oban et M. Sean Roosen sera coprésident du conseil d'administration. La clôture des transactions est prévue en août 2015.

Exploration et évaluation

Régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador (Québec)

Osisko a acquis des projets d'exploration et d'évaluation en faisant l'acquisition de Virginia. Le budget prévu en 2015 pour les activités d'exploration et d'évaluation dans les régions de la Baie-James et de la Fosse du Labrador s'élève à 13,0 millions de dollars (de janvier à décembre) dont 7,0 millions de dollars ont été financés par le biais d'actions accréditatives et 4,0 millions de dollars par des partenaires institutionnels québécois.

Depuis l'acquisition de Virginia, le programme d'exploration sur le projet Coulon (région de la Baie-James) s'est poursuivi, principalement sous la forme d'un programme de forage au diamant dans la lentille 257 et sur des cibles régionales. Les travaux d'exploration comprennent également des levés géophysiques au sol et en sondage, et la préparation du rapport technique de 2014. Au cours du deuxième trimestre, 15 forages au diamant totalisant 10 736 mètres ont été réalisés sur le projet Coulon. Le programme d'exploration de l'hiver 2015 qui comprenait 32 forages (18 036 mètres au total) s'est terminé au cours du trimestre. Les travaux de forage (forage dirigé avec Devicore) ont permis de prolonger la lentille 257 vers le sud-sud-ouest et le nord-nord-est. La lentille 257 a maintenant été suivie sur une distance latérale de plus de 720 mètres et demeure ouverte aux deux extrémités de son axe long. Elle pourrait se prolonger de 250 mètres de plus vers le sud-sud-ouest et se fondre en profondeur avec la lentille 9-25 vers le nord-nord-est. La campagne de forage hivernale

sur la lentille 257 a donné des résultats très encourageants. Les travaux de forage sur différentes cibles régionales ont permis d'expliquer la plupart des anomalies géophysiques, mais n'ont pas obtenu de résultats significatifs. Les travaux de forage reprendront à l'automne 2015.

La Société poursuit ses programmes d'exploration prévus au cours de l'été sur plusieurs de ses projets situés sur le territoire de la Baie-James et dans la Fosse du Labrador au Québec. Un programme de forage au diamant sera effectué sur le projet aurifère Anatacau-Wabamisk situé dans le secteur Opinaca-Eastmain. Un vaste programme de décapage mécanique est aussi prévu sur le projet Kan situé à 100 kilomètres au sud-ouest de Kuujuaq, dans la région du Nunavik.

Guerrero (Mexique)

CMO avait été active au Mexique en faisant l'acquisition de propriétés offrant un potentiel minéral prometteur afin d'y mener des travaux d'exploration préliminaire à la recherche de gîtes de Cu-Au de type porphyrique et de type skarn. Ces propriétés ont été transférées à la Société le 16 juin 2014. La Société détient présentement environ 900 000 hectares dans la prolifique ceinture aurifère de Guerrero (« CAG »). Au fil des ans, la CAG a déjà produit plus de 30 millions d'onces en découvertes aurifères, incluant notamment la mine Los Filos détenue par Goldcorp et le projet El Limon détenu par Torex Gold Resources inc.

Des problèmes de sécurité sont survenus dans l'État de Guerrero, lesquels ont perturbé les activités d'exploration et l'accès en général dans ce secteur. La Société est d'avis que ces problèmes sont temporaires et que les préoccupations à l'égard de la sécurité seront résolues par les autorités gouvernementales du Mexique.

La Société a réduit ses activités au Mexique et continuera d'étudier les autres possibilités concernant la propriété Guerrero.

Propriétés d'étain en Alaska (États-Unis)

En juillet 2015, la Société a vendu ses participations dans les propriétés d'étain et d'argent de Sleitat et de Coal Creek, situées en Alaska aux États-Unis, à Strongbow Exploration inc. en échange de 5,0 millions d'actions ordinaires.

Dividende trimestriel

Le 5 août 2015, le conseil d'administration a déclaré un quatrième dividende trimestriel de 0,03 \$ par action ordinaire, payable le 15 octobre 2015 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2015.

Position financière

La Société a terminé le trimestre avec un bilan solide. La trésorerie et équivalents de trésorerie ont totalisé 320,0 millions \$ et le fonds de roulement net s'est élevé à 327,0 millions \$. La Société n'affiche aucune dette, n'a aucun contrat de couverture et, avec la conclusion en novembre 2014 de l'entente de facilité de crédit renouvelable de 100 millions \$ (qui peut être augmentée de 50 millions \$), la Société jouit d'une flexibilité financière pour rehausser son portefeuille de redevances.

Perspectives

Les perspectives de Redevances Aurifères Osisko pour 2015 reposent sur les prévisions connues pour la mine Canadian Malartic telles qu'elles sont publiées par Yamana et Agnico Eagle, et celles pour la mine Éléonore publiées par Goldcorp.

La production attribuable à la Société en vertu de redevances pour 2015 est estimée à 28 000 onces d'or provenant de la mine Canadian Malartic et environ 2 600 onces d'or provenant de la mine Éléonore. La Société prévoit aussi poursuivre ses programmes d'exploration dans la région de la Baie-James sur les propriétés détenues par Virginia, pour un montant d'environ 11,0 millions de dollars, dont environ 9,0 millions de dollars ont été financés par les actions accréditatives et des partenaires institutionnels québécois. Au 30 juin 2015, 3,9 millions de dollars avaient été dépensés.

Opérations abandonnées

Bien que Redevances Aurifères Osisko soit une nouvelle entité juridique, il a été déterminé, en vertu des normes *International Financial Reporting Standards* (« IFRS »), qu'aux fins de la présentation des données financières, la Société devrait être considérée comme une continuation de CMO depuis le 15 juin 2014.

Par conséquent, les activités abandonnées durant le premier trimestre de 2014 reflètent les résultats des activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation de CMO au Canada qui sont considérées comme ayant été cédées le 16 juin 2014.

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Osisko est une société minière intermédiaire de redevances et d'exploration détentrice de deux redevances aurifères de calibre mondial. Ces deux actifs principaux sont une redevance de 5 % en rendement net de fonderie (« NSR ») sur la mine d'or de calibre mondial Canadian Malartic et une redevance escalatoire de 2,0-3,5 % NSR sur la mine d'or Éléonore située à la Baie-James, au Québec. Osisko détient également une redevance de 3 % NSR sur la propriété Malartic CHL, et une redevance de 2 % NSR sur les projets d'exploration aurifère Upper Beaver, Kirkland Lake et Hammond Reef, situés dans le nord de l'Ontario. La Société détient également une participation de 9,75 % dans Labrador Iron Ore Royalty Corporation.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 2S2.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des produits de base, les perspectives et occasions d'affaires sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés prospectifs (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'or équivalent sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croît », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment le rendement des actifs d'Osisko, et la réalisation des avantages qui devrait découler de l'acquisition de Virginia et de son portefeuille d'investissements. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en

sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des commodités qui sous-tendent les redevances détenues par Osisko (or et argent); les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance ou autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles, ou sont poursuivis par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou un autre droit; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques inhabituelles ou imprévues et métallurgiques, des affaissement ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basées sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment: l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient une redevance ou d'autres intérêts par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de la divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient une redevance ou autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » (débutant en page 20) de la notice annuelle d'Osisko pour l'année se terminant le 31 décembre 2014, et la section intitulée « Risques et incertitudes » du rapport de gestion d'Osisko pour le trimestre se terminant le 30 juin 2015, déposés auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au www.sedar.com. L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :

John Burzynski
Vice-président principal, développement des affaires
Tél. (416) 363-8653
jburzynski@osiskogr.com

Bryan A. Coates
Président
Tél. (514) 940-0670
bcoates@osiskogr.com

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	30 juin 2015	31 décembre 2014
	\$	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	319 960	175 171
Placements temporaires	6 629	-
Comptes débiteurs	6 984	562
Autres actifs	540	315
	<u>334 113</u>	<u>176 048</u>
Actif non courant		
Placements dans des entreprises associées	18 701	14 052
Autres placements	102 941	65 692
Droits de redevances	413 827	1 591
Immobilisations corporelles	771	125
Actifs d'exploration et d'évaluation	92 133	823
Goodwill	111 204	-
Impôts sur le résultat différés	9 209	11 634
	<u>1 082 899</u>	<u>269 965</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus	3 168	2 987
Dividendes à payer	2 830	1 551
Provisions et autres passifs	1 128	375
	<u>7 126</u>	<u>4 913</u>
Passif non courant		
Provisions et autres passifs	7 914	386
Impôts sur le résultat différés	119 016	1 440
	<u>134 056</u>	<u>6 739</u>
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée		
Capital-actions	738 392	69 716
Bons de souscription	17 809	-
Surplus d'apport	10 584	681
Cumul des autres éléments du résultat global	(15 398)	5 549
Bénéfices non répartis	195 928	187 280
	<u>947 315</u>	<u>263 226</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	1 528	-
	<u>948 843</u>	<u>263 226</u>
	<u>1 082 899</u>	<u>269 965</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le		Six mois terminés le	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Produits	10 248	-	20 880	-
Charges				
Générales et administratives	(4 072)	(377)	(7 977)	(648)
Développement des affaires	(1 612)	(26)	(5 297)	(26)
Exploration et évaluation	(417)	(1 830)	(924)	(3 734)
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	(1 015)	-	(2 831)
Coûts récupérés des entreprises associées	322	-	433	-
Bénéfice (perte) d'exploitation	4 469	(3 248)	7 115	(7 239)
Produits d'intérêts	1 263	506	2 321	1 076
Produits de dividendes	1 569	-	2 735	-
Charges financières	(159)	-	(282)	-
Gain (perte) de change	(289)	(2)	1 408	3
Quote-part du bénéfice (perte) d'entreprises associées	(1 431)	210	(1 767)	(96)
Autres gains nets (pertes nettes)	(180)	43	5 407	280
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat	5 242	(2 491)	16 937	(5 976)
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	(1 314)	241	(2 766)	230
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies	3 928	(2 250)	14 171	(5 746)
Bénéfice net des activités abandonnées	-	1 647 526	-	1 675 263
Bénéfice net	3 928	1 645 276	14 171	1 669 517
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :				
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	3 990	1 645 276	14 263	1 669 517
Participations ne donnant pas le contrôle	(62)	-	(92)	-
Bénéfice net (perte nette) par action des activités poursuivies				
De base	0,04	(0,05)	0,18	(0,13)
Dilué (e)	0,04	(0,05)	0,17	(0,13)
Bénéfice net par action				
De base	0,04	36,69	0,18	37,60
Dilué	0,04	36,69	0,17	37,60

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois et six mois terminés les 30 juin 2015 et 2014

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 30 juin		Six mois terminés le 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies	3 928	(2 250)	14 171	(5 746)
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	550	-	1 095	-
Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	1 015	-	2 831
Désactualisation sur l'effet à recevoir	(359)	-	(714)	-
Quote-part de la perte (bénéfice) d'entreprises associées	1 431	(210)	1 767	96
Perte nette (gain net) sur les actifs financiers disponibles à la vente	51	665	(5 532)	426
Perte nette (gain net) sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	88	(36)	85	(34)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	1 314	(241)	2 766	(230)
Provisions et autres passifs	779	-	1 414	-
Autres	405	(672)	(1 229)	(672)
	<u>8 187</u>	<u>(1 729)</u>	<u>13 823</u>	<u>(3 329)</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	(1 364)	1 502	(5 505)	1 149
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies	6 823	(227)	8 318	(2 180)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	-	21 676	-	116 066
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>6 823</u>	<u>21 449</u>	<u>8 318</u>	<u>113 886</u>
Activités d'investissement				
Trésorerie acquise – acquisition de Virginia	-	-	34 900	-
Diminution nette des placements temporaires	2 081	-	27 989	-
Produit de la cession de placements	-	-	-	50
Acquisition de placements	(32 437)	(1 000)	(111 034)	(1 000)
Droits de redevances	(1 000)	-	(1 000)	-
Immobilisations corporelles	(50)	-	(141)	-
Exploration et évaluation	(2 417)	(169)	(3 923)	(831)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies	(33 823)	(1 169)	(53 209)	(1 781)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	-	(45 702)	-	(77 735)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	<u>(33 823)</u>	<u>(46 871)</u>	<u>(53 209)</u>	<u>(79 516)</u>
Activités de financement				
Émission d'actions ordinaires	2 196	155 336	3 383	158 267
Émission de bons de souscription spéciaux	-	-	200 020	-
Frais d'émission	(549)	-	(10 788)	-
Versement de dividendes	(2 785)	-	(4 336)	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies	(1 138)	155 336	188 279	158 267
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	-	(182 201)	-	(197 301)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<u>(1 138)</u>	<u>(26 865)</u>	<u>188 279</u>	<u>(39 034)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(28 138)	(52 287)	143 388	(4 664)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(291)	-	1 401	-
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>(28 429)</u>	<u>(52 287)</u>	<u>144 789</u>	<u>(4 664)</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	<u>348 389</u>	<u>209 028</u>	<u>175 171</u>	<u>161 405</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	<u>319 960</u>	<u>156 741</u>	<u>319 960</u>	<u>156 741</u>